

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 22 juin 2026**

**89 élus présents (103 en exercice, 8 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE : INSTALLATION D'UN CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE REPRÉSENTANT LA COMMUNE DE MULHOUSE  
(2026/171C/5.6.2)**

M. Loïc MINERY ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal et, de fait, communautaire, il est prévu qu'en application de l'article L273-10 alinéa 1 du code électoral, « Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal (...) suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ».

En l'espèce, M. Thiébaud WEBER est l'élu municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire appelé à siéger au sein du conseil communautaire.

Il est en conséquence procédé à l'installation de M. Thiébaud WEBER.

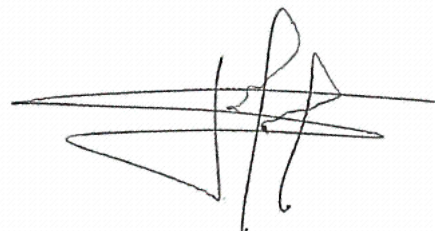
Le conseiller communautaire est installé.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN